

Charte « ça va de soi »

Réseau de professionnels du Roumois, qualifiés pour accompagner toute personne vers la préservation et l'optimisation de sa santé globale

Objectifs et missions du collectif

- Créer un réseau d'intervenants qualifiés pour accompagner la personne vers la préservation et l'optimisation de sa santé globale
- Favoriser l'épanouissement de l'être humain
- Promouvoir des approches contribuant à améliorer l'équilibre physique et psychique de la personne
- Faciliter l'accès de ces thérapies aux personnes à faibles ressources financières

Moyens mis en œuvre pour la réalisation des objectifs

- Organiser des cours de groupe, des séances individuelles, des stages, des conférences, ateliers, salons liés aux approches psycho-corporelles et de bien-être
- Créer, éditer et diffuser des réalisations provenant de ces ateliers
- Mettre en place des partenariats avec des organismes de soins et de prévention santé ou tout organisme partageant les objectifs et missions du collectif

Objet de la présente charte

- Préciser les engagements de chaque thérapeute membre du collectif, dans le cadre du projet les réunissant
- Fixer les règles d'organisation et de fonctionnement du collectif
- Cette charte est par essence de nature évolutive, elle sera par conséquent enrichie au fur et à mesure que le collectif l'estimera nécessaire, sur la base de propositions soumises à une délibération de l'équipe fondatrice.

Composition de l'équipe fondatrice :

Caroline Boullot, sophrologue
Catherine Dussauze, psychologue et psychothérapeute
Ellen Liblin, art-thérapeute
Geneviève Lhôpital, infirmière retraitée
Lise Levesque, praticienne shiatsu et Do-In

Composition du collectif

- L'équipe fondatrice : intervenants qualifiés signataires de la charte.
- Les membres thérapeutes : intervenants qualifiés signataires de la charte.
- Les membres solidaires : sympathisants participant à la vie du collectif et signataires de la charte.

Conditions d'admission et engagements des membres solidaires

- Participer à la vie du collectif
- Etre signataire de la présente charte
- Etre approuvé par l'équipe fondatrice

Conditions d'admission des membres thérapeutes

- Etre un thérapeute œuvrant dans le champ de la santé ou du bien-être
- Attester de ses formations et qualifications
- Avoir un numéro de SIRET
- Etre à jour de sa cotisation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle
- Participer à la vie du collectif et être signataire de la présente charte, après admission soumise à l'approbation de l'équipe fondatrice
- S'inscrire dans une démarche d'action sociale locale en proposant au moins une action annuelle à caractère social
 - o bénévolat pour une action ponctuelle avec une institution et/ou
 - o accompagnement d'au moins une personne en situation précaire, en séance de groupe ou individuelle, à tarif préférentiel

Engagements des membres thérapeutes

- Utiliser sa compétence dans le respect des valeurs et de la dignité de son patient/client en se limitant à son domaine de compétences
- Respecter le secret professionnel
- Ne pas prescrire, conseiller ou interrompre un traitement médical si l'on n'est pas médecin
- Manifester un esprit d'amicale collaboration entre praticiens
- Ne pas mettre en cause la crédibilité et l'intégrité du collectif dans ses activités, ses prises de parole, et de position

Désengagement

Tout praticien souhaitant se désengager du collectif le signifie par un courrier postal ou électronique adressé à l'un des membres au moins de l'équipe fondatrice.
L'équipe fondatrice peut décider d'exclure un praticien pour non respect de la charte.

Règles de fonctionnement

- Groupes de travail, réunions régulières selon les besoins
- Prises de décision au consensus le plus large
- Réunions fixées par invitations électroniques, avec ordre du jour
- Tout praticien absent à une réunion accepte de fait les décisions adoptées ce jour-là
- Il peut, par voie électronique, faire part de son point de vue, qui sera pris en considération par les membres présents

Coordonnées de l'équipe fondatrice

- Caroline Boullot, 394 rue des Mitriaux – 27 310 BOURG-ACHARD
cbsophro@orange.fr ou 06 34 19 47 04
- Catherine Dussauze, 30 chemin arenette – 27290 TOUVILLE
catydus@gmail.com ou 06 30 75 19 41
- Ellen Liblin, 475 rue de Rouen – 27 310 BOURG-ACHARD
ellen.liblin@gmail.com ou 06 72 25 04 41
- Geneviève Lhôpital, 590 rue du bas Boscherville – 27 520 GRAND BOURGTHEROULDE
g.lhopiteau@wanadoo.fr ou 06.89.95.71.31
- Lise Levesque, 395 rue du Colombier – Flancourt-Catelon - 27310 FLANCOURT CRESCY EN ROUMOIS
unelle@free.fr ou 06 87 03 97 11